Patrick Fichon - FFC

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 33 - MARS 2016

RETOUR SUR UN ÉVÉNEMENT MAJEUR DU VÉLODROME NATIONAL

L'accueil des championnats du monde de cyclisme sur piste à Saint-Quentin-en-Yvelines en février 2015 a permis de mettre en lumière auprès d'un large public une discipline encore confidentielle en France et un équipement majeur hérité de la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de 2012.

Les championnats du monde de cyclisme sur piste se sont tenus au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines du 18 au 22 février 2015. Près de 25 000 spectateurs ont assisté à la compétition, également suivie par 3 millions de téléspectateurs en France et plus de 100 millions dans le monde, des chiffres comparables à l'édition 2014 à Cali en Colombie.

Ces championnats ont été l'occasion pour l'IRDS de s'intéresser à la fois à l'organisation d'un grand événement sur le territoire francilien et au fonctionnement du vélodrome durant et hors événement, un an après son ouverture.

Des championnats mis en œuvre dans un délai court et un budget resserré

Les championnats du monde de cyclisme sur piste sont annuels. Ils existent depuis 1895 et sont régis par l'Union cycliste internationale (UCI). La France les a accueillis quatorze fois dont cinq fois depuis le début des années 1980. Seuls trois vélodromes français ont les dimensions requises pour accueillir des compétitions internationales : Bordeaux, inauguré en 1989, Roubaix et Saint-Quentin-en-Yvelines, ouverts récemment (respectivement en 2013 et 2014). Avec l'édition 2015,

Chiffres-clés de l'événement

- **37** pays représentés
- **383** athlètes
- **7** médailles gagnées par les Français
- **161** bénévoles
- **5** jours de compétition
- **25 000** spectateurs
- **1,8** M d'€ de budget d'organisation
- **100** millions de téléspectateurs dans le monde
- **500** journalistes présents
- **5 000** retombées médiatiques

irds
Institut Régional de Développement du Sport

Laure Thévenot - IAU îdF

Six mois pour organiser les premiers championnats du monde au vélodrome un an après l'ouverture : un pari tenu

c'est la première fois depuis 1964 que la région francilienne accueille cette compétition. L'édition de 1964 avait eu lieu au Parc des Princes sur une piste non couverte détruite en 1967.

L'accueil des championnats du monde en 2015 a été rendu possible grâce à la construction du vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines et à un contexte particulier au regard des pays ayant posé leur candidature. Le désistement de l'Australie, la candidature du Mexique alors que les précédents championnats avaient déjà eu lieu en Amérique du Sud ont conduit l'UCI à attribuer les championnats à la France fin août 2014. La Fédération française de cyclisme (FFC), organisatrice de l'événement, n'a ainsi eu que six mois pour les mettre en place. C'est la première fois que le vélodrome fonctionne dans cette configuration, treize mois seulement après son ouverture.

Ces délais serrés ont conduit à une négociation particulière entre la FFC et l'UCI avec un budget de l'événement revu à la baisse : de 2,4 millions d'euros à 1,74. Le budget final s'est élevé à 1,86 million d'euros du fait de l'augmentation des frais de sécurité (plan Vigipirate). L'UCI est propriétaire de l'événement et des droits audiovisuels, de publicité et de marketing. Elle peut en déléguer une partie au comité d'organisation spécifique à chaque championnat. Pour cette édition, l'UCI a conservé tous les droits marketing et de sponsoring car, en six mois, il était difficile pour la FFC de solliciter de nouveaux sponsors… D'autant qu'en France, le cyclisme sur piste attire peu les sponsors, à l'inverse du cyclisme sur route.

Les principaux postes de dépense ont été le paiement des droits d'organisation à l'UCI (un tiers du budget), les frais de sécurité et secours (13 %), puis les frais de personnel, la production TV, la promotion/relation publique et l'utilisation du vélodrome[1].

Les deux tiers du budget ont été couverts par les subventions publiques : 400 000 euros de la part de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy), 350 000 euros du Centre national pour le développement du sport (CNDS), 350 000 euros du conseil régional et 100 000 euros du conseil départemental des Yvelines. Le reste provient de la billetterie et du mécénat d'entreprise. À l'issue de l'événement, le budget est à l'équilibre.

Les pouvoirs publics, ayant financé une grande partie de la construction du vélodrome, apportent également leur soutien financier à l'organisation de l'événement. Tous les acteurs impliqués dans le financement des championnats voient dans l'organisation de cet événement l'occasion de valoriser l'équipement, tant au niveau local, régional qu'international, et de mettre en valeur la discipline. Ces championnats sont également la première phase qualificative pour les Jeux olympiques de Rio et l'équipe de France a toutes ses chances d'obtenir de meilleures performances en disputant une compétition dans son pays. Pour la FFC, l'accueil des championnats du monde de cyclisme sur piste répond aussi aux objectifs de son projet fédéral 2014-2017 : développer une politique d'accueil des grands événements internationaux pour renforcer la présence du sport français et de la FFC au plus haut niveau mondial et faire du centre national de cyclisme de Saint-Quentin-en-Yvelines une vitrine de ses savoir-faire.

Budget du championnat

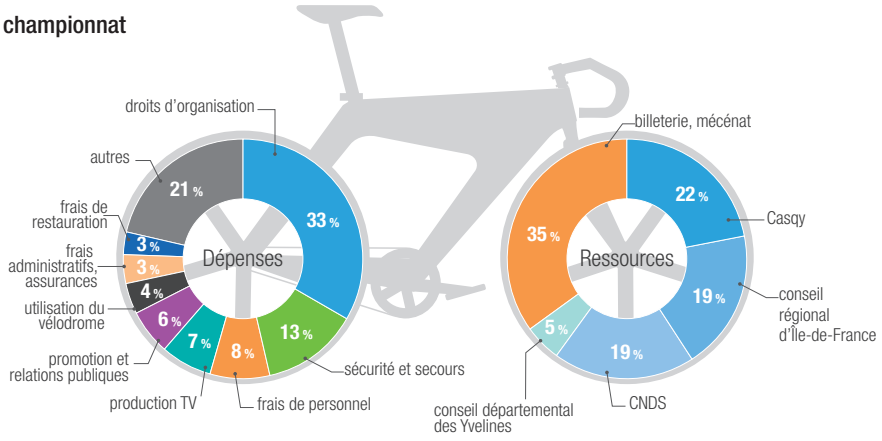

(1) Rapport pour la commission permanente de janvier 2015 du conseil régional d'Île-de-France.

Un temps fort pour le cyclisme sur piste français

Les championnats du monde comprennent 19 épreuves individuelles ou par équipes réparties dans trois grandes catégories : courses de vitesse (8 épreuves), courses d'endurance (9 épreuves) et course combinée (2 épreuves). Dix de ces épreuves figurent au programme olympique. Au total, avec les épreuves masculines et féminines, 57 médailles sont en jeu.

Les championnats du monde UCI 2015 ont rassemblé 383 athlètes venant de 37 pays. Six délégations sont exclusivement masculines, cinq exclusivement féminines. Au total, les femmes représentent 44 % des athlètes en compétition. Les pays avec les délégations les plus importantes, rassemblant plus de 20 athlètes sont : la Fédération de Russie, l'Allemagne, la France, la République de Chine, l'Australie, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Lors de l'édition de Saint-Quentin-en-Yvelines, deux records du monde féminins ont été battus (vitesse et poursuite par équipes). La France arrive première en nombre de médailles d'or (5) et deuxième en nombre total de médailles, ex-aequo avec l'Allemagne et derrière l'Australie. Les performances sportives des Français ont donc été au rendez-vous. Les Françaises n'ont en revanche gagné aucune médaille. De manière générale, le cyclisme sur piste est la discipline cycliste qui rapporte le plus de médailles aux Français : 33 médailles sur 78 en 2013 (championnats du monde et d'Europe), 3 médailles d'argent aux Jeux olympiques et paralympiques en 2012.

La tenue de l'événement durant une période relativement creuse au niveau sportif et les performances des Français ont engendré une couverture médiatique importante. Trois millions de téléspectateurs ont suivi l'événement (retransmis par beIN SPORTS et France Télévisions) en France et 100 millions de téléspectateurs dans le monde (20 chaînes de télévision). Il y a eu plus de 5 000 retombées médiatiques en neuf jours (presse, télévision, radio, internet). À titre de comparaison, c'est deux fois plus que les derniers championnats du monde de ski (février 2015, États-Unis) ou que les championnats d'Europe de natation (aout 2014, Allemagne)(2). Plus de 500 journalistes ont couvert l'événement au vélodrome.

La notoriété de l'événement a permis une meilleure visibilité de la discipline et de ses athlètes. Plus globalement, les championnats du monde de cyclisme sur piste ont représenté un temps fort pour l'ensemble du sport français et le rayonnement de la France. À la suite de la compétition, selon l'enquête IRDS, la quasi-totalité des délégations recommanderait la France pour organiser d'autres grands événements. Par ailleurs, 56 % des délégations sont très satisfaites de l'ensemble de leur expérience lors des championnats (enregistrement, sessions d'entraînement, organisation, équipement), 44 % sont plutôt satisfaites(3). Ces taux de satisfaction témoignent des bonnes conditions d'accueil des athlètes.

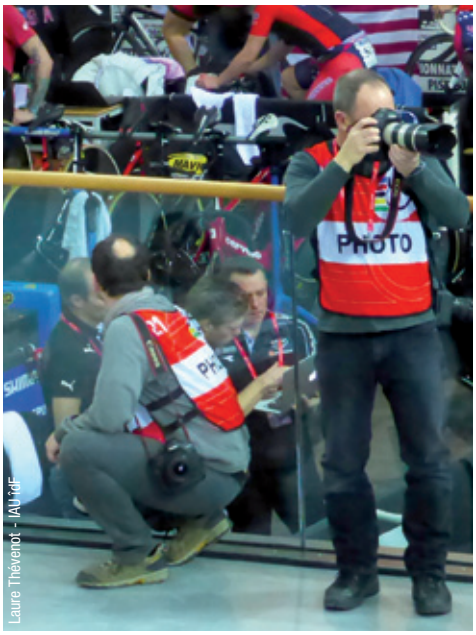

Laure Thévenot - IAU îdF

Une affluence maximale

Le vélodrome a une capacité maximale de 5 000 places assises. Ainsi, environ 25 000 spectateurs ont été accueillis en cinq jours. Quelques heures après l'ouverture de la billetterie sur internet en décembre 2014, 70 % des places étaient vendues. En moins d'un mois, la quasi-totalité des places ont trouvé preneurs. Ce succès illustre l'attente de nombreuses personnes pour assister à un tel événement en région parisienne et pour découvrir le

(2) Source : Chronique radio du 28/02/2015 de P.-J. Thiebaut de Kantar Sport sur radio BFM Business.
(3) Source : enquête IRDS auprès des délégations, voir encadré.

25 000 spectateurs en 5 jours

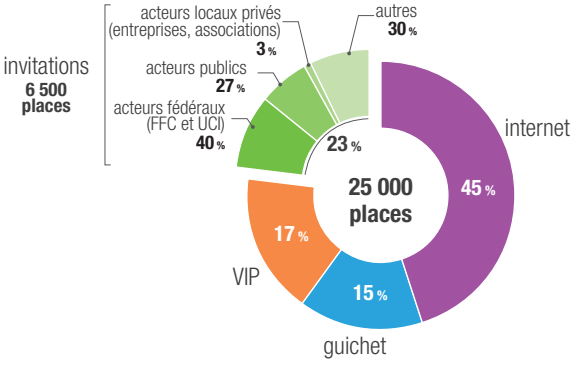

Source : FFC, billetterie, traitement IRDS, le poste « Autre » recouvre les invitations dont la destination n'est pas connue

Origine géographique des spectateurs

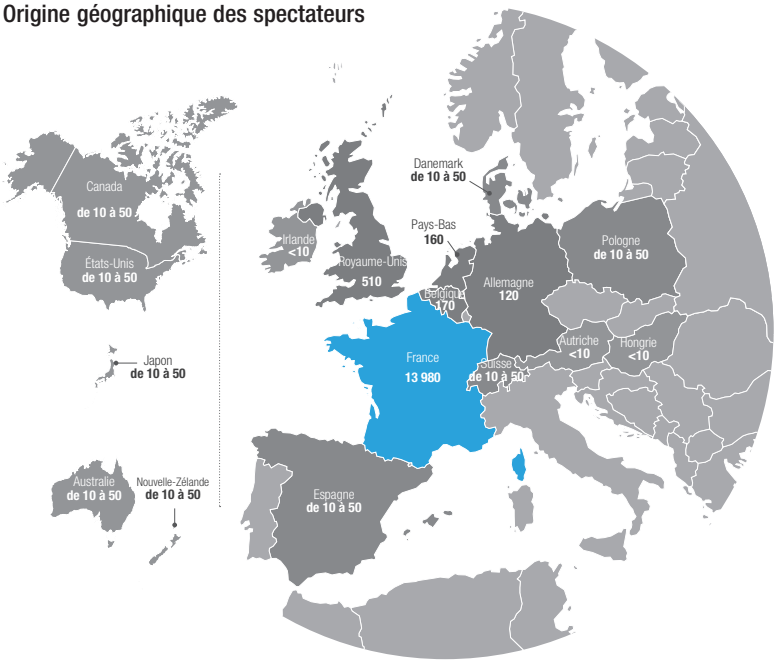

Source : FFC, billetterie, traitement IRDS

En moins d'un mois, la quasi-totalité des places ont trouvé preneurs

nouvel équipement. Il est aussi le résultat d'une politique tarifaire accessible au plus grand nombre souhaitée par la FFC. La gamme tarifaire pour une journée entière allait de 11 à 18 euros pour les enfants de moins de 12 ans et de 18 à 45 euros pour les adultes.

À titre de comparaison, en 2016, pour les championnats du monde piste UCI à Londres, une autre forme d'organisation des tarifs a été privilégiée : les journées de compétition sont segmentées en sessions (matin, après-midi, soir selon les phases de qualification ou finales) avec des tickets spécifiques à chacune. La gamme tarifaire varie de 10 à 40 livres pour les enfants de moins de 16 ans et de 15 à 60 livres pour les adultes, pour une session (20 à 80 euros).

Par ailleurs pour l'édition 2015 au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, plusieurs tarifs réduits avaient été fixés : pour les licenciés FFC, pour les habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines[4], pour les groupes de 10 personnes et plus, pour les personnes venant plusieurs jours (en individuel ou famille). 13 % des places ont été vendues au tarif FFC, 14 % au tarif réduit pour les habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines et 8 % au tarif groupe. 6 % des places ont été vendues pour des moins de 12 ans. 59 % des places vendues l'ont été au tarif adulte sans aucune réduction.

La majorité des spectateurs sont venus assister à une journée de compétition : 81 % des places ont été vendues pour une journée.

Les invitations ont représenté 23 % de l'ensemble des places. Cette proportion est fréquente lors d'événements sportifs peu médiatisés. Pour les rencontres des clubs sportifs franciliens de haut niveau de football, rugby, basketball, handball et volleyball[5], en moyenne, les invitations représentent 37 % des places. Le volume d'invitations prévu résulte ensuite d'un arbitrage entre différents objectifs recherchés : rentrées financières et attractivité de la rencontre. La gratuité de la rencontre permet à la fois de s'assurer de la présence de spectateurs tout au long des journées de compétition, de faire connaître la discipline à un public qui en est éloigné et d'entretenir les relations, de remercier des partenaires privilégiés, publics ou privés.

Les sources d'informations

La billetterie en ligne pour l'achat des places a permis de disposer de multiples informations sur l'origine géographique des acheteurs, le nombre et le type de places achetées… Deux dispositifs d'enquête par internet, mis en place par l'IRDS, ont permis de recueillir des informations auprès des délégations ayant participé aux championnats et auprès des spectateurs ayant assisté à la rencontre. Elles ont eu lieu en mars/avril 2015. Dix-huit délégations sur 37 ont rempli le questionnaire, soit un taux de retour de 49 %. Concernant l'enquête auprès des spectateurs, 1 010 réponses ont été recueillies, représentant 3 935 places, soit 23 % des places achetées.

La méthodologie utilisée prend appui sur la démarche d'évaluation des grands événements sportifs internationaux élaborée par le CNDS. Ce dernier s'efforce d'accompagner les organisateurs d'événements pour optimiser les retombées attendues et exercer un meilleur suivi des effets produits par l'accueil d'un grand événement sportif. Il s'agit de partir des objectifs des organisateurs et des principaux financeurs de l'événement pour déterminer des indicateurs mesurant la réalisation de ces objectifs. Le CNDS souhaite ainsi favoriser la capitalisation autour des savoir-faire dans l'organisation des événements, mieux prendre en compte les objectifs de toutes les parties prenantes et optimiser les impacts de l'événement aux regards des différents objectifs. Dans ce cadre, plusieurs indicateurs ont été identifiés. Ils ont permis de construire les questionnaires auprès des délégations et des spectateurs des championnats du monde de cyclisme sur piste UCI 2015.

Pour en savoir plus : http://www.cnds.sports.gouv.fr/Evaluation-de-l-evenement

(4) Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines fait référence au territoire d'intervention de la Casqy et comprend en 2015 les communes d'Élancourt, de Guyancourt, La Verrière, de Magny-les-Hameaux, de Montigny-le-Bretonneux, de Trappes et de Voisins-le-Bretonneux. Au 1er janvier 2016, 5 nouvelles communes ont intégré la communauté d'agglomération : Coignières, Les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Plaisir et Villepreux

(5) Source : IRDS, Les dossiers de l'IRDS *n° 28,* Quel public pour les rencontres sportives franciliennes ?, *septembre 2014, prise en compte des clubs des 1 à 3 premiers niveaux selon la discipline et sport féminin/masculin. .*

Des spectateurs majoritairement franciliens

La moitié des spectateurs sont venus en famille, 26 % avec des amis, 2 % avec leur club. L'événement sportif est ainsi un moment partagé avec les proches. Seuls 16 % des spectateurs sont venus en individuel[6].
56 % des spectateurs sont franciliens et 36 % sont venus d'une autre région française.
8 % des places achetées par internet l'ont été par des étrangers. Au total, 16 pays étrangers sont représentés parmi les spectateurs.

Origine géographique des spectateurs franciliens

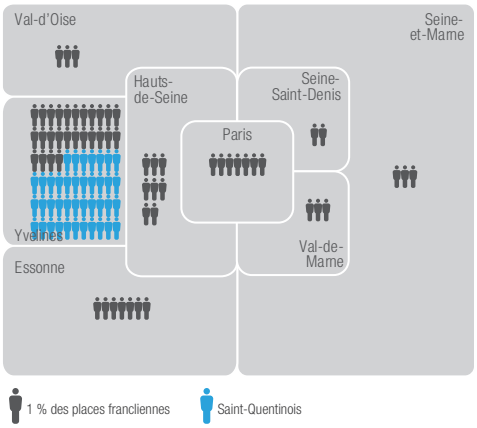

Source : FFC, billetterie, traitement IRDS

L'événement a ainsi attiré des personnes résidant loin du lieu de la rencontre en France ou à l'étranger, mais il a également suscité une forte attractivité au niveau local. 22 % des spectateurs vivent à Saint-Quentin-en-Yvelines[7]. Au niveau francilien, l'événement a surtout attiré un public yvelinois, du fait de la proximité géographique, de l'occasion de découvrir l'équipement lors d'un grand événement, de la politique de communication des acteurs locaux et de la politique tarifaire spécifique pour les Saint-Quentinois. L'événement a également rayonné auprès des habitants des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et de Paris, mais très peu dans les autres départements.

L'accessibilité au vélodrome lors des championnats : essentiellement en voiture

Le lieu de résidence des spectateurs ainsi que la localisation du vélodrome, 30-40 minutes de Paris avec quelques liaisons par heure, ont influencé les modes de transport choisis pour se rendre aux championnats. La voiture a été privilégiée par 78 % des spectateurs, un peu moins par les Saint-Quentinois qui sont plus souvent venus à pied ou à vélo.
Ce sont surtout les Parisiens et les étrangers qui ont privilégié les transports en commun : plus de la moitié d'entre eux ont utilisé ce mode de transport. Les spectateurs des Hauts-de-Seine ont également un peu plus utilisé les transports en commun (un quart d'entre eux).

(6) Source : enquête IRDS auprès des spectateurs, voir encadré.
(7) 14 % des spectateurs payants sont des Saint-Quentinois ayant acheté leur place au guichet à tarif réduit et 8 % sont des Saint-Quentinois ayant acheté leur place par internet.

Mode de transport utilisé pour se rendre aux championnats selon le lieu de résidence

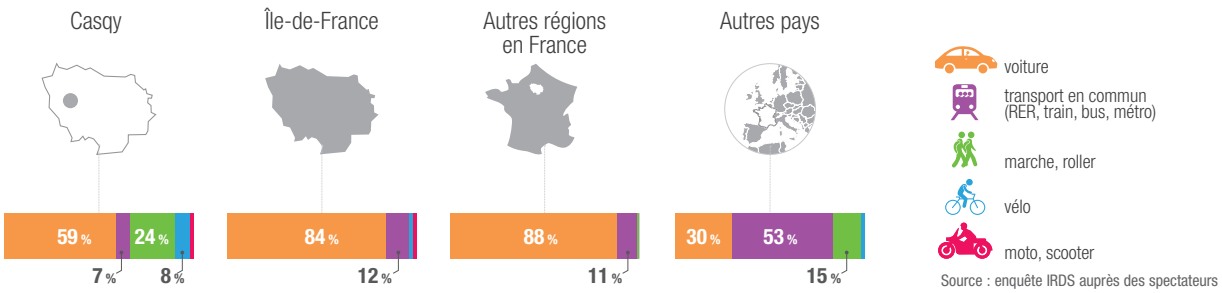

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Vélodrome national - A. Borga

Patrick Pichon - FFC

Patrick Pichon - FFC

Patrick Pichon - FFC

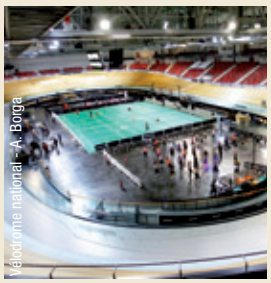
Vélodrome national - A. Borga

Le vélodrome national

Historique et financement

Envisagé dans le cadre de la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2012, le vélodrome fait partie, avec le site de Vaires-Torcy pour les sports nautiques, des deux sites olympiques créés en Île-de-France malgré l'échec de la candidature de Paris. Inauguré en janvier 2014, son existence est, aujourd'hui, un atout pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

L'équipement s'inscrit dans un projet plus large, de conception d'un nouveau quartier à proximité de l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce nouveau quartier comprend de l'habitat, une résidence pour les chercheurs universitaires, une résidence pour les étudiants, un programme de bureaux (8 500 m²), deux hôtels, des restaurants et commerces…

Le vélodrome est le lieu de référence et de l'excellence pour le cyclisme français. Il comprend une piste en bois de 250 m et 8 m de large avec une capacité d'accueil de 5 000 spectateurs et un stadium couvert permettant la pratique de courses bicross (BMX, Bycicle motocross) avec des places assises pour 2 500 spectateurs. Ces deux installations sportives répondent aux normes pour la candidature et l'entraînement à des événements internationaux. Le site accueille le pôle France Olympique et comprend les infrastructures nécessaires aux athlètes des équipes de France (chambres pour 60 athlètes, lieu de restauration, d'entraînements-récupération…). 2 500 m² de bureaux ont permis à la FFC et au comité régional d'Île-de-France de cyclisme d'installer leur siège au sein du vélodrome.

La conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du vélodrome sont réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) entre la Casqy et un groupement d'entreprises (Sodéarif, Bouygues Bâtiment Île-de-France, Meridiam Infrastructure, Exprimm) avec la création d'une société dédiée au vélodrome, Velopolis[8]. Le contrat est conclu pour trente ans et neuf mois comprenant la phase de travaux et 27 années d'exploitation. En plus du contrat de partenariat signé entre Velopolis et la Casqy, une convention tripartite entre la Casqy, Velopolis et la FFC est signée. Durant ces 27 années, la Casqy et la FFC versent des loyers à Velopolis. Au bout de ce délai, elles deviennent respectivement propriétaires du vélodrome et des espaces de bureaux.

La construction du vélodrome a coûté 74 millions d'euros, essentiellement couverts par les subventions publiques et les recettes foncières générées par la vente des terrains et d'opérations d'aménagement à proximité du vélodrome.

Au total, en prenant en compte l'investissement pour la construction et les loyers, le coût du vélodrome sur trente ans sera de 170 millions d'euros.

Dans le cadre du PPP avec le gestionnaire du vélodrome, la Casqy a négocié des tarifs préférentiels pour les Saint-Quentinois pour toutes les activités (cyclisme sur piste, autres sports, grands événements).

Contrairement à la majorité des équipements sportifs construits et gérés via un PPP, l'équilibre financier du vélodrome n'est pas dépendant des résultats sportifs d'un club résident et la polyvalence de l'équipement fournit plusieurs options pour dégager des recettes.

En plus d'être le lieu du haut niveau du cyclisme français, le vélodrome offre une activité piste ou BMX au grand public, des cours de sports, l'accueil d'événements sportifs et culturels ou de séminaires d'entreprises.

Haut niveau et activités pour tous

Le vélodrome est à la fois un site d'entraînement pour des sportifs de haut niveau, un lieu de pratique du cyclisme sur piste ou d'autres activités sportives pour tous (sur l'aire centrale du vélodrome ou dans des salles attenantes) ainsi qu'un lieu permettant l'accueil de compétitions de cyclisme sur piste ou BMX, d'autres compétitions sportives et d'événements culturels ou d'entreprise.

Concernant les activités sportives pour le grand public, le vélodrome fonctionne avec des abonnements ou la réservation d'activités à la séance. Le vélodrome propose notamment la pratique du badminton avec la réservation de terrains et des activités encadrées par des enseignants, notamment les sports de

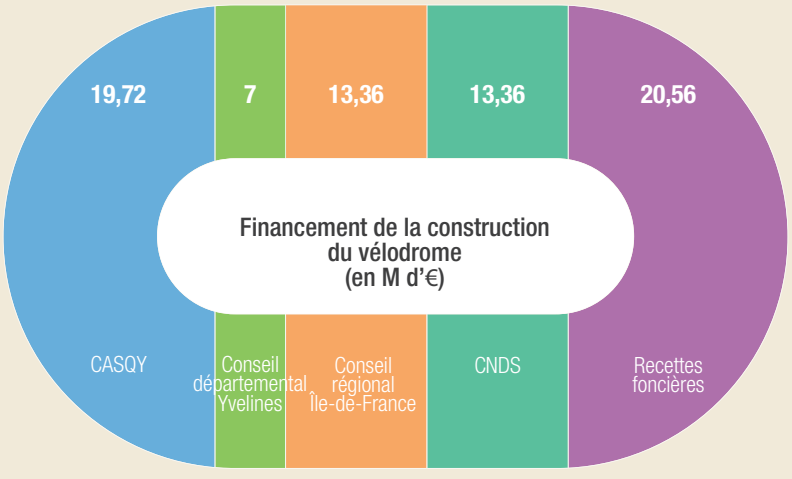

de Saint-Quentin-en-Yvelines

combat, le fitness, la zumba… Le choix de ces activités résulte d'une étude de marché des activités du territoire, l'offre du vélodrome venant combler des manques. Ces activités attirent principalement les habitants vivant à proximité. La synergie avec les activités de l'île de loisirs à proximité est à construire. Pour le moment, les activités sont complémentaires et les échanges concernent l'accès aux parkings et aux hébergements présents sur l'île de loisirs.

Concernant le cyclisme sur piste, l'activité ne cesse de se développer depuis l'ouverture du vélodrome. Les baptêmes permettent de découvrir l'activité. La pratique de la piste est ensuite possible sous forme de séance (débutant, intermédiaire, confirmé…) ou avec un abonnement annuel. Au cours de la première année, 3 000 baptêmes ont été réalisés, plus de 1 500 séances et 350 personnes ont pris un abonnement annuel. Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, 3 000 baptêmes supplémentaires ont été réalisés et le vélodrome compte près de 450 abonnés à l'année à l'activité piste[9].

Un des enjeux est ainsi la cohabitation d'activités variées à la fois à destination des athlètes et du grand public.

L'activité BMX est organisée de la même manière (baptêmes, séances et abonnement annuel).

Aujourd'hui, les objectifs de Velopolis sont de mieux faire connaître le vélodrome et de renforcer son attrait auprès des différentes fédérations sportives pour développer l'accueil de compétitions. En ce qui concerne le cyclisme sur piste, il souhaite mettre en place des événements plus réguliers, avec des rendez-vous récurrents s'inscrivant dans la durée.

En dehors des activités sportives, l'accueil de séminaires ou d'événements d'entreprises a connu du succès dès la première année, le vélodrome permettant aux nombreuses entreprises du territoire d'organiser leurs événements à proximité et dans des espaces modulables (pouvant accueillir de 50 à 2 600 personnes). En 2014, 25 événements d'entreprises ont été organisés, accueillant de 50 à 2 000 personnes.

(8) Aujourd'hui, Velopolis est uniquement détenu par Meridiam, société française spécialisée dans l'investissement et la gestion d'infrastructures publiques dans le monde.

(9) Sources : Velopolis, rapport, d'activité 2014 et bilan 2015 marketing-communication.

Les événements sportifs et culturels du vélodrome

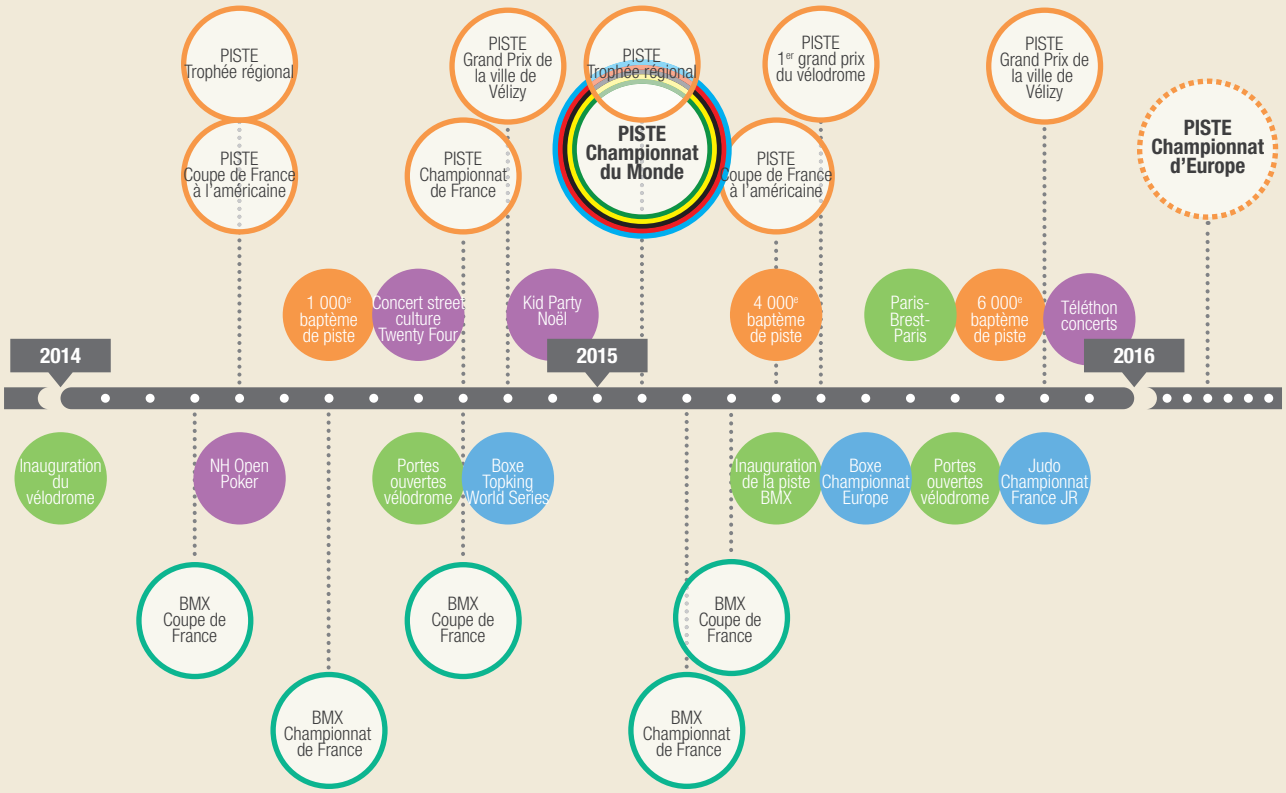

Des spectateurs avertis et des curieux découvrant la discipline

Le succès de la vente de billets a été assuré par une politique de communication à différents niveaux. Les premiers vecteurs d'information pour les spectateurs ont été la presse et internet/réseaux sociaux que ceux-ci vivent en France ou à l'étranger. Pour les Saint-Quentinois, la politique d'affichage dans l'espace public apparaît comme l'un des premiers vecteurs d'information. La fédération est également identifiée par les spectateurs français ne résidant pas en Île-de-France.

Comment les spectateurs ont entendu parler de l'événement (choix multiple)

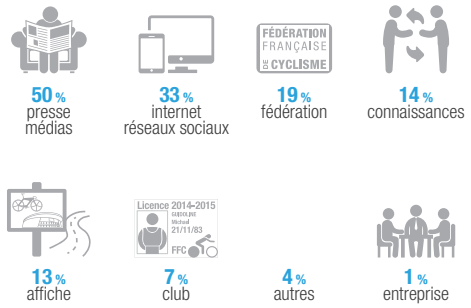

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Le premier motif de venue aux championnats est l'intérêt pour la discipline, évoqué par 68 % des spectateurs. Cette motivation concerne même 77 % des spectateurs venus d'une autre région de France. La connaissance personnelle d'un athlète est évoquée par 10 % des spectateurs. C'est la seconde motivation des spectateurs étrangers (30 %). Plus les spectateurs viennent de loin, plus leur connaissance et leur intérêt pour le cyclisme sur piste sont élevés.

13 % des places ont été vendues à des licenciés de la FFC avec un tarif réduit. Mais ils ne représentent qu'une partie des spectateurs pratiquant fréquemment le vélo : 52 % des spectateurs ont indiqué pratiquer le vélo toutes les semaines. Plus les spectateurs viennent de loin, plus cette proportion est forte (60 % pour les Français d'autres régions et 68 % pour les étrangers). Les Saint-Quentinois ayant assisté à l'événement ne sont que 31 % à pratiquer le vélo toutes les semaines. Parmi l'ensemble des spectateurs, 14 % ne font jamais de vélo.

Le motif « assister à un grand événement sportif » est cité par plus de la moitié des spectateurs. Ceci concerne notamment les Saint-Quentinois (66 %), heureux d'assister à une telle rencontre à proximité de chez eux et de découvrir l'équipement.

Pour un quart des spectateurs, les championnats du monde ont été l'occasion de découvrir la discipline. C'est même le cas de 44 % des Saint-Quentinois. La découverte du vélodrome a également été évoquée par 36 % des spectateurs comme un motif de venue aux championnats du monde.

Pour 70 % des spectateurs, les championnats ont d'ailleurs été l'occasion de venir pour la première fois au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les Saint-Quentinois sont 48 % à venir pour la première fois, ayant eu de plus nombreuses occasions de découvrir l'équipement.

Motif de la venue au vélodrome avant les championnats du monde selon l'origine géographique (choix multiple)

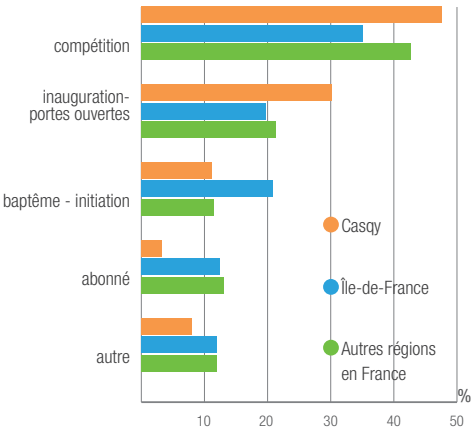

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Motifs de la venue aux championnats du monde (choix multiple)

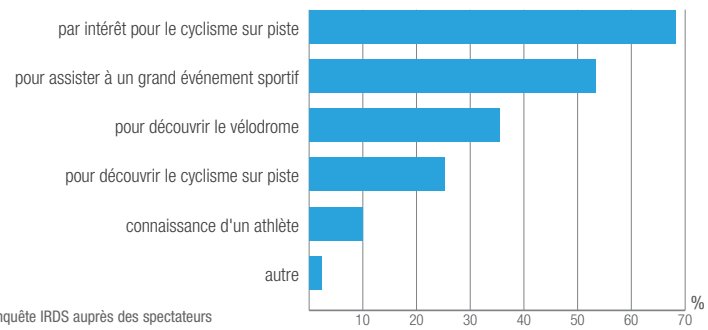

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Les autres événements ayant permis la découverte du vélodrome sont les compétitions puis l'inauguration ou les portes ouvertes du vélodrome. Les championnats de France de cyclisme sur piste de 2014 sont la compétition la plus citée. L'offre d'une activité piste pour le grand public tout au long de l'année (baptême, cours et abonnement annuel) est également une des raisons de la connaissance du vélodrome avant la tenue des championnats.

71 % des spectateurs étrangers sont restés plus de 3 jours en Île-de-France

Les spectateurs étrangers ont majoritairement assisté à l'événement en couple (54 % des spectateurs étrangers pour une moyenne de 25 %) ou seul (20 % pour une moyenne de 16 %) et moins souvent avec des enfants ou d'autres membres de la famille. La moitié des spectateurs français ne résidant pas en Île-de-France sont venus assister aux championnats sur la journée. 31 % sont restés 2-3 jours, 17 % au-delà. Les spectateurs étrangers se distinguent : 71 % sont restés plus de trois jours en Île-de-France. Si les championnats ont été le déclencheur et la raison majeure de venir en Île-de-France, la majorité en a aussi profité pour faire du tourisme. 69 % ont fait des visites touristiques contre 16 % des Français ne résidant pas en Île-de-France. Les sites parisiens et le château de Versailles sont les plus fréquemment cités parmi les lieux visités. Saint-Quentin-en-Yvelines, Rambouillet sont également cités plusieurs fois.

Mode d'hébergement choisi par les spectateurs

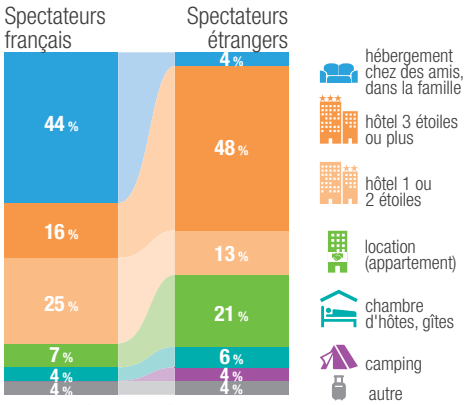

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Les spectateurs étrangers se distinguent également par le mode d'hébergement choisi. Les Français ont avant tout été hébergés par leurs connaissances ou choisi des hôtels de premières catégories. Les spectateurs étrangers ont avant tout choisi un hébergement à l'hôtel, dans des 3 étoiles ou plus. Du fait du mode d'hébergement choisi et la longueur du séjour, les étrangers sont 59 % à avoir dépensé plus de 160 euros pour l'hébergement contre 15 % des Français.

Un événement vecteur de développement territorial

Grâce aux enquêtes conduites auprès des délégations et des spectateurs et à une extrapolation des réponses à l'ensemble des athlètes et des

spectateurs ayant payé leur place, nous estimons à plus de 2 millions d'euros les dépenses engendrées par les personnes ayant assisté ou participé aux championnats du monde de cyclisme sur piste à Saint-Quentin-en-Yvelines[10].

Les principaux postes de dépenses des délégations sont l'hébergement (60 %) puis la nourriture, les frais de transport pris en compte ne comprenant que les déplacements effectués en France. Pour les spectateurs, la répartition des dépenses est un peu plus équilibrée, le principal poste de dépense étant occupé par les transports, suivi par l'alimentation et l'hébergement.

Les acteurs du territoire ont noté un développement de leur activité durant les 5 jours de championnat. Ainsi, certaines enseignes et les restaurants du centre commercial Espace Saint-Quentin ont connu une hausse de leur fréquentation, de 5 à 20 % pour les restaurants au regard de la même période en 2014. Pour la Casqy, les championnats du monde ont été le moyen de positionner le territoire comme un pôle d'activité économique de premier plan en Île-de-France, ainsi qu'un territoire de référence sur certaines activités sportives, que ce soit pour l'accueil de grands événements ou l'accès à la pratique des habitants. L'action de la Casqy autour des championnats s'inscrit dans le cadre d'une politique sportive visant à développer/promouvoir la pratique du vélo et des sports de nature en général sur le territoire. L'objectif est de positionner Saint-Quentin-en-Yvelines comme la capitale française du vélo et comme un lieu d'accueil privilégié pour les grands événements sportifs dans le domaine

Plusieurs actions mises en œuvre pour optimiser les effets de l'événement

(10) Dépenses estimées de 850 000 euros pour les délégations et 1 170 000 euros pour les spectateurs ayant payé leur place (calculé à partir de la dépense moyenne des ayant répondu à l'enquête selon leur lieu de résidence : Saint-Quentin-en-Yvelines, Franciliens, Français d'autres régions, étrangers).

Type de dépenses engagées

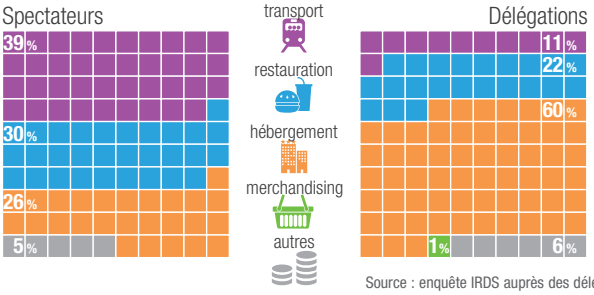

Source : enquête IRDS auprès des délégations et des spectateurs

cycliste, mais également celui du golf avec le Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'accueil de la Ryder Cup en 2018 ainsi que de l'Open de France chaque année, début juillet.
En 2016, la compétition majeure accueillie par le vélodrome pourrait être les championnats d'Europe de cyclisme sur piste en octobre.
Les championnats du monde ont participé à l'animation locale, que ce soit par la présence des Saint-Quentinois parmi les spectateurs mais aussi par leur participation en tant que bénévoles. Sur les 161 bénévoles ayant participé à l'organisation des championnats du monde, 35 % vivent à Saint-Quentin-en-Yvelines.
La communauté d'agglomération a ainsi mis en place plusieurs actions pour faire de cet événement un véritable vecteur de développement territorial : politique tarifaire plus attractive pour les habitants, politique de communication pour informer massivement la population de la tenue de l'événement, négociation avec les organisateurs pour que Saint-Quentin-en-Yvelines soit présent sur tous les supports de communication du championnat.
Ce dernier point a notamment permis au territoire d'être cité dans plus de 80 % des retombées médiatiques du championnat.

Un événement pouvant contribuer au développement de la pratique ?

Les championnats ont permis de mettre sur le devant de la scène le cyclisme sur piste. Ce temps fort a généré des envies auprès des spectateurs. Assister aux championnats les a en premier lieu incités à parler positivement du cyclisme sur piste et à suivre ce sport (autour de 60 % des répondants à l'enquête). Pour 26 % des spectateurs, les

Laure Thévenot - AU îdF

La piste : une discipline confidentielle dans le cyclisme

Le cyclisme n'est pas une discipline mais la réunification de 12 disciplines effectuées sur 12 vélos différents. Les plus connues sont sans doute la route et le VTT. La très grande majorité des cyclistes pratique de manière autonome sans être licenciée. La FFC n'est pas la seule fédération à proposer le cyclisme de manière encadrée. Il est aussi possible de le pratiquer au sein de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) et de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). En Île-de-France, les quatre fédérations représentent 28 100 licences pour des activités cyclistes. La moitié des licences sont délivrées par la FFCT, 28 % par la FFC, 15 % par l'Ufolep et 7 % par la FSGT. Les activités des différentes fédérations étant pour partie complémentaires, il est fréquent qu'un même sportif ou qu'un même club aient une double, voire triple adhésion. Le cyclisme sur piste et le BMX (course de bicross) ne sont développés qu'au sein de la FFC.

En Île-de-France, 67 % des licenciés FFC pratiquent le cyclisme sur route. La deuxième place revient à une discipline plus récente : le BMX. Cette discipline plaît très majoritairement aux plus jeunes (75 % de moins de 18 ans contre 30 % pour la route). La troisième discipline est le VTT. Le cyclisme sur piste ne représente qu'une infime partie des licenciés nécessitant une piste, un vélo et un apprentissage particulier, plus technique. Si sa pratique reste peu représentée dans la prise de licence, il est cependant difficile d'évaluer son poids réel. En effet, les cyclistes pratiquant sur route peuvent pratiquer sur piste, notamment l'hiver, sans qu'ils ne soient comptabilisés comme pistards.

L'ouverture du vélodrome a amené de nombreux cyclistes vers la piste. Les disciplines évoluant en milieux sécurisés hors circulation comme le BMX et la piste peuvent conduire à une redynamisation du cyclisme francilien, en perte de vitesse ces dernières années en raison de l'urbanisation de la région et des difficultés de rouler en ville. Entre 2003 et 2010, le nombre de licenciés de BMX augmente de 83 % et celui du VTT de 17 %, alors que le cyclisme traditionnel perd 6,5 % de ses licenciés.

Les différentes disciplines proposées par la FFC en Île-de-France

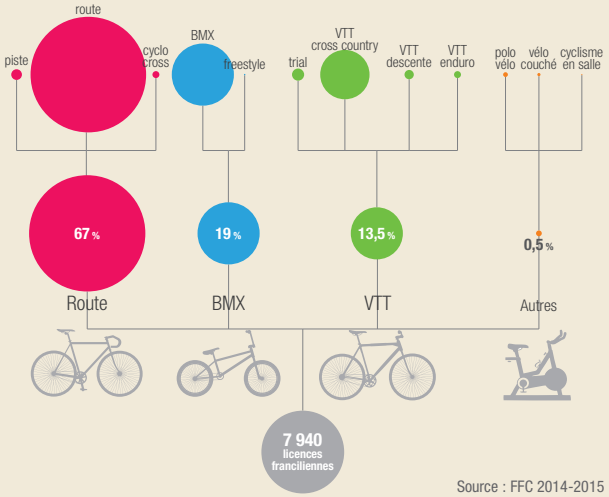

Source : FFC 2014-2015

championnats les ont motivés à pratiquer le cyclisme en général et 23 % à pratiquer le cyclisme sur piste en loisirs. 8 % des spectateurs ont envie de pratiquer la piste en compétition à l'issue des championnats. Il est difficile d'identifier la proportion de spectateurs qui s'orientera réellement vers la pratique après coup. Les activités piste du vélodrome proposées au grand public sont en croissance depuis l'ouverture de la structure sans qu'il soit possible d'isoler un effet « championnat du monde ». Un des moyens d'optimiser les retombées d'un tel événement est de l'intégrer à une politique événementielle plus régulière, en lien avec d'autres actions fédérales ou du vélodrome, telles des opérations de découverte.

Impact des championnats du monde sur les envies des spectateurs

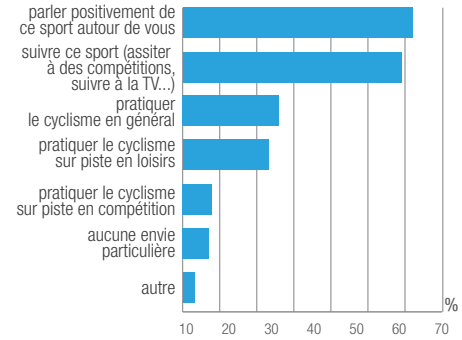

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

Le vélodrome plébiscité mais des améliorations possibles

Avec les championnats du monde, c'est la première fois que le vélodrome fonctionne pour l'accueil d'un événement international avec cinq jours d'affluence maximale. La compétition de cyclisme sur piste la plus importante accueillie auparavant a été les championnats de France 2014 avec 6 000 personnes présentes au sein du vélodrome pendant quatre jours.

Les retours des délégations et des spectateurs sont globalement très positifs sur l'organisation et l'équipement. 44 % des délégations sont plutôt satisfaites de l'organisation et de l'équipement, 56 % se sont dites très satisfaites. La qualité de la piste a notamment été soulignée.

Concernant les spectateurs, l'ambiance, la visibilité, l'accueil sont jugés très bons. Le confort est également satisfaisant pour le plus grand nombre. La restauration est par contre critiquée avec 64 % de personnes peu ou pas du tout satisfaites.

Dans le cadre de l'enquête menée auprès des spectateurs, ces derniers avaient la possibilité de s'exprimer librement à la fin du questionnaire. 43 % ont laissé un commentaire pour manifester un point d'insatisfaction. Ces informations viennent préciser l'avis fourni par les spectateurs aux questions sur l'ambiance, la visibilité, le confort, l'accueil et la restauration et sont autant de points d'amélioration

La restauration au sein du vélodrome : point principal d'amélioration

Avis des spectateurs sur le déroulement des championnats

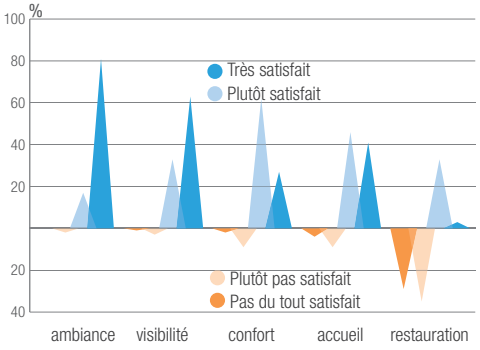

Source : enquête IRDS auprès des spectateurs

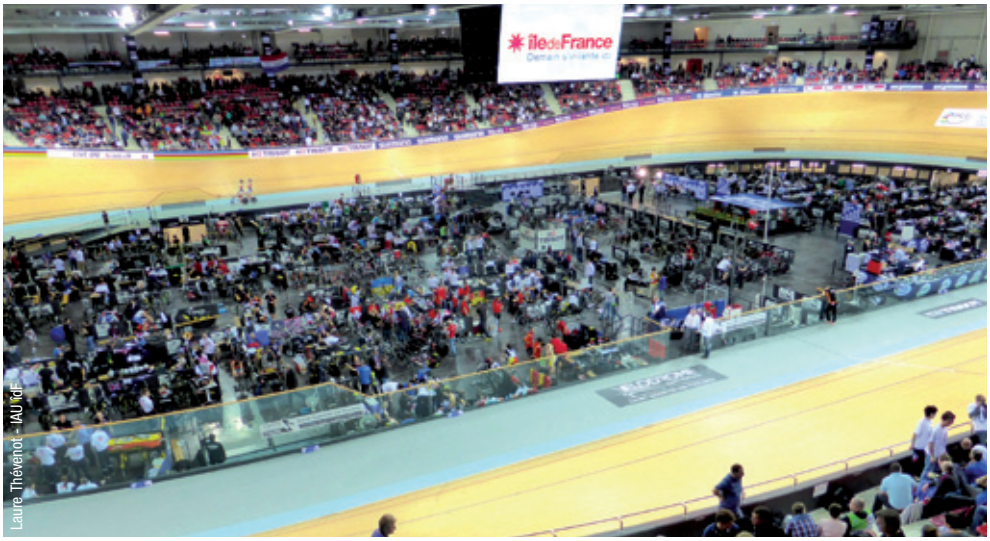

Laure Thévenot - IAU îdF

potentiels pour la tenue de prochains grands événements. Les principaux motifs d'insatisfaction sont la nourriture : 15 % des commentaires concernent l'incompréhension et le mécontentement des spectateurs du fait d'avoir à jeter leur nourriture avant de rentrer dans l'enceinte sportive. Cette insatisfaction est renforcée par le fait qu'une grande partie des spectateurs n'a pas trouvé la restauration à la hauteur de l'événement : que ce soit par la qualité, le prix, le choix et la quantité proposés (20 % des commentaires). Les manques en espace de restauration ont créé de l'attente empêchant les spectateurs d'assister à une partie des épreuves.

12 % des spectateurs ont évoqué l'inconfort dû à la chaleur et le fait que la condensation a engendré des retards dans la compétition. 7 % précisent d'autres motifs d'inconfort (manque de visibilité et d'écrans géants dans les tournants, courants d'air près des portes d'entrée…). 10 % des personnes ayant laissé un commentaire négatif ne sont pas satisfaites du système de placement libre par tribune.

8 % des spectateurs ne sont pas satisfaits de la billetterie, notamment du fait d'avoir été informés tardivement d'un changement de place. Le manque et l'éloignement des transports en commun, des parkings, ainsi que le manque d'indications ont été évoqués par 15 % des spectateurs.

Patrick Rohon - FFC

Un expérience à capitaliser

La tenue des championnats du monde de cyclisme sur piste UCI 2015 à Saint-Quentin-en-Yvelines a favorisé la découverte de la discipline et permis la mise en valeur du sport, du vélodrome et du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les retombées, qu'elles soient économiques, médiatiques ou en termes de visiteurs et de nouveaux pratiquants ne sont pas automatiques. Elles dépendent des objectifs que se sont fixés les organisateurs et parties prenantes à l'événement et des actions mises en œuvre en amont pour les atteindre. Une politique d'accueil pluriannuel d'événements internationaux au vélodrome permettrait de capitaliser sur l'expérience acquise grâce aux championnats du monde et d'optimiser encore plus les effets produits par l'accueil d'un événement sportif de rang international. L'intégration d'une réflexion sur le suivi et l'évaluation des objectifs de chacun des acteurs répond aux mêmes objectifs. Cette démarche doit être engagée le plus en amont possible afin d'identifier les indicateurs pertinents et de mettre en place les outils nécessaires à leur collecte. Une évaluation partagée par l'organisateur de l'événement et les acteurs publics, apportant le plus souvent un soutien financier, permet également de rendre compte de l'utilisation des financements publics et d'identifier des voies d'amélioration possibles.

Ce dossier est consultable sur notre site Internet (www.irds-idf.fr).

Remerciements
Ce dossier a pu être réalisé grâce au soutien et à la collaboration des membres du comité de pilotage : Anne-Lise Quiot - Casqy Francis Coquoz, Patrice Roy - Comité régional Île-de-France de la FFC Evelyne Bontems-Gerbert - Crosif Christophe Bernard, Audrey Kmita - DRJSCS Arnaud Courtier - FFC Michael Duriez, Frédéric Sanaur - Région Île-de-France

irds
Institut Régional de Développement du Sport

Département autonome de l'IAU île-de-France
15, rue Falguière, 75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 77 49 77 51 - Fax : 01 77 49 79 07
http://www.irds-idf.fr

Directrice de la publication Claire Peuvergne
Rédaction Laure Thevenot
Datavisualisation Nicolas Corne-Viney
Conception Olivier Cransac
Réalisation Agnès Charles, Vay Ollivier

Prix du dossier 5 €
Librairie d'Île-de-France
Tél. : 01 77 49 77 40
ISSN : 1959-1020